

N.119

Février - Mars
2015



vu à Saint Jean



toute l'info



Budget



culture - loisirs

le magazine
d'information de
Saint Jean de la Ruelle

les nouvelles

www.ville-saintjeandelaruelle.fr



EHPAD Raymond Poulin : Un nouveau lieu de vie au Clos de la Jeunette



3 vu à Saint Jean

Le mois dernier en images

6 l'info

EHPAD Raymond Poulin

L'Epis

Des travaux dans la ville

En direct du conseil municipal

15 le budget

18 loisirs et culture

Directeur de la publication :

Christophe Chaillou

Direction de la Communication,

Rédacteur en chef : **Bertrand Caillard**

Tél. : 02 38 79 33 71

Fax : 02 38 79 33 47

Secrétariat d'édition :

Dominique Brunet

Photos : **Françoise Fatin - Bertrand Caillard**

Conception : **atelier Laure Scipion - Jean-Philippe Germanaud - Orléans**

Réalisation : **Pascal Corbin - Françoise Fatin**

Flashage et impression :

Prévost Offset Tél. : 02 38 54 44 89

Dépôt légal à parution :

ISSN 1257/2500

Hôtel de Ville :

71 rue Charles Beauhaire

45142 Saint Jean de la Ruelle Cedex

Courriel : communication@ville-saint-jeandelaruelle.fr

www.ville-saintjeandelaruelle.fr



UN CONSEIL DE LA LAÏCITÉ POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE

Cette nouvelle structure consultative d'écoute et de dialogue a été installée le 24 janvier

Très attachée au principe de la laïcité, la municipalité de Saint Jean de la Ruelle a souhaité créer, en novembre dernier, une structure de dialogue et de concertation permettant aux différentes communautés de la ville (religieuses ou non) d'échanger sur toutes les questions qui intéressent la laïcité et le vivre ensemble. C'est ainsi que le Conseil de la laïcité et du vivre ensemble a officiellement été installé le 24 janvier, à la salle Anna Marly. Présidée par le maire, cette instance est composée de membres du conseil municipal, de représentants des différents cultes implantés à Saint Jean de la Ruelle, de représentants de mouvements de défense de la laïcité et de représentants de la société civile. Ces personnalités qualifiées ont par leur expérience, leur parcours, leur profil, leur vie personnelle, professionnelle ou élective, l'objectif d'éclairer le conseil sur des questions qui relèvent du vivre ensemble dans les lieux de vie sociale et collective de la commune. Le Conseil de la laïcité et du vivre ensemble a ainsi pour vocation de permettre aux différents acteurs le composant de se rencontrer régulièrement, de se connaître, de s'écouter et de dialoguer. Ce afin de permettre à l'ensemble des citoyens de vivre en toute harmonie, ce qui n'est pas toujours aisé au quotidien. Après les événements tragiques qui se sont dérou-

lés à Paris au début du mois de janvier, la création de ce conseil prend tout son sens. Dans cette période un peu troublée, où trop facilement les réactions d'exclusions, de rejets et de division l'emportent, il est important de montrer qu'au niveau local, à l'échelle de la commune, chacun doit s'efforcer de faire vivre ces notions de cohabitation, de coexistence et surtout de dialogue.

Des premiers axes de travail autour de l'école et la parentalité

Le Conseil de la laïcité et du vivre ensemble n'est pas une instance de décision, mais une structure consultative. La première séance a donné lieu à des échanges riches. À l'issue de cette réunion, plusieurs pistes de réflexions et d'actions ont été retenues, qui portent notamment sur les questions liées à l'éducation, l'école et la parentalité. L'école étant un lieu d'ouverture et de mixité, le conseil envisage d'inviter des représentants de l'Éducation nationale et des enseignants à sa prochaine réunion afin d'élargir le débat. À terme, des échanges, des informations pratiques, des conférences sur les différentes religions, sur le rôle des médias, etc., en lien avec la médiathèque de Saint Jean de la Ruelle pourraient être proposés au public.



Le 8 janvier, au lendemain de l'attentat contre le journal "Charlie Hebdo", les élus, de nombreux agents et des responsables de différents cultes se sont recueillis, pendant une minute de silence, devant la mairie lors de la journée de deuil national décrétée par le Président de la République.

UN HOMMAGE ET DES VŒUX DE RASSEMBLEMENT AUTOUR DES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE

Ce devait être un moment festif, ce fut un temps de recueillement. Prévue de longue date pour le 8 janvier, la cérémonie des vœux aux actrices et acteurs de la vie sociale et aux partenaires économiques et sociaux de Saint Jean de la Ruelle a été maintenue malgré l'attentat perpétré la veille à Paris contre la rédaction du journal Charlie Hebdo. Aux nombreux invités présents à la salle des fêtes, et entouré de son équipe municipale, le maire a choisi de faire de cette cérémonie un moment de rassemblement à la mémoire de celles et ceux qui sont tombés

sous les balles du fanatisme et de la barbarie. En cette journée de deuil national, le maire a rappelé la devise de la France « Liberté, Égalité, Fraternité » en lui accolant la notion de laïcité ; des valeurs que symbolisaient les personnalités, journalistes, dessinateurs et policiers assassinés. Dans son allocution, Christophe Chaillou a réaffirmé son intention de faire vivre au niveau local les valeurs fondamentales du pacte républicain, parce que la commune est l'échelon de base de notre démocratie, qui rassemble et qui doit assurer la cohésion.

DES VŒUX POUR LES SENIORS

Le 16 janvier, Christophe Chaillou, Conseiller Général-Maire de Saint-Jean-de-la-Ruelle, a rendu visite aux 90 résidents de l'Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) Raymond-Poulin afin de leur présenter ses meilleurs vœux pour l'année 2015. Accompagné de Marceau Villaret, 1^{er} adjoint au maire en charge des solidarités, la jeunesse et la cohésion sociale et de Marie-Thérèse Dugué, adjointe aux relations intergénérationnelles, il a remis des pâtes de fruits, au nom du Département, à chaque résident. Le 24 décembre, c'est en tant que maire, et au nom de la municipalité, que Christophe Chaillou a offert des chocolats aux aînés de l'Ehpad.



DÉBAT AVEC AVEC LES CONSEILS DE QUARTIERS

Les cinq conseils de quartier de la ville se sont réunis fin 2014 et en janvier afin d'être informés des projets importants qui s'engagent au niveau communal (aménagement du Clos de la Jeunette, du Centre commercial des Trois-Fontaines, restructuration de l'Ehpad Raymond Poulin, etc.) et intercommunal (projet d'Agglo, Schéma de Cohérence Territoriale...). Cette année, la municipalité va engager une réflexion globale sur la démocratie participative et l'évolution des structures existantes. Dans cette perspective la ville organisera un forum citoyen à l'automne, permettant d'échanger et réfléchir ensemble aux questions de la participation citoyenne et de l'évolution des conseils participatifs.



REPAS DE NOËL POUR PRÈS DE 900 SENIORS

504 convives étaient présents à la salle des fêtes, le 21 décembre, à l'occasion du traditionnel repas de Noël organisé par la municipalité et le Centre communal d'action sociale. Des aînés très attachés à ce rendez-vous de la convivialité qui permet de partager des instants d'échanges chaleureux. L'animation musicale de l'après-midi a été assurée par la troupe « Apothéose ». À noter que 265 paniers de Noël ont été retirés sur place et que 71 autres ont été livrés au domicile des bénéficiaires du portage de repas.



L'ÉGLISE COMBLE AU CONCERT DU NOUVEL AN

La 24 janvier, l'église Saint Jean-Baptiste était comble pour le concert du Nouvel An proposé par l'orchestre à cordes cycles 2 et 3 du conservatoire de Saint Jean de la Ruelle (dirigé par Emmanuelle Huet) et l'orchestre de l'école de musique de Chaingy (sous la baguette de Pascal Leconte). Des œuvres classiques, dont l'incontournable « Marche de Radetzky » mais aussi de la variété pour ravir tous les mélomanes. Le concert a été redonné le lendemain à Chaingy.

JUMELAGE RÉGIONALISTE ENTRE « LES CAQUÉSIAUX » ET UN GROUPE DU CANTAL

Le Groupe folklorique « Les Caquésiaux » est désormais jumelé avec « Les Cabrettes et Accordéons des Burons de Pailherols » du Cantal. Le jumelage entre les deux associations a été scellé dernièrement après un concert gratuit, donné dans l'auditorium de la Maison de la Musique et de la Danse, par les chanteuses et musiciens du groupe Cantalien. « Les Caquésiaux » ont également présenté une partie de leur programme avec des danses traditionnelles solognotes. L'Amicale Sologne Blésois, présidée par Roger Grelet, met un point d'honneur à organiser ou à participer à des échanges mettant en valeur le patrimoine culturel.



UNE GALETTE ET DES VALEURS À L'ACADEMIE DE BOXE

Pas de combat mais des... rois et des reines, le 28 janvier à l'Académie Christophe Tiozzo 45 ! En effet, le club de boxe stéoruellan et sa présidente, Elisabeth Narin, ont souhaité rassembler toute leur équipe, les boxeurs, les familles, les partenaires et la ville de Saint Jean de la Ruelle autour d'une galette des rois géante. Un moment convivial au gymnase Maurice Millet, sous le signe de l'échange, de la cohésion et du partage. En présence du maire et de Véronique Desnoues, adjointe au sport, la présidente a rappelé les valeurs du sport et de l'Académie et son rôle de sociabilisation, d'insertion ou de réinsertion dans la société et de respect des autres.

MADELEINE LELOUP PRÉSIDENTE DE L'AMICALE DE LA FÊTE ET DES LOISIRS



Madeleine Leloup est la nouvelle présidente de l'Amicale de la fête et des Loisirs de Saint Jean de la Ruelle en remplacement de Daniel Grelet. Lors de l'assemblée générale du 23 janvier, les membres de l'as-

sociation ont décidé de créer de nouvelles sections : pêche, jardin, mais également danse (à partir de septembre prochain). Les activités comme le loto, la retraite aux flambeaux du 14 Juillet, le bal folk et la guinguette seront reconduites. Le nouveau bureau est composé de Thierry Maigre (secrétaire), Annick Leroux (trésorière) et Yoan Guerlaud (trésorier adjoint).



BOURSE AU PERMIS : SEPT NOUVEAUX BÉNÉFICIAIRES

Le succès de la bourse au permis de conduire se poursuit puisque, le 16 février, sept nouveaux jeunes ont signé une convention avec la ville, représentée par le maire et par Marceau Villaret, 1^{er} adjoint au maire, en charge des solidarités, de la jeunesse et de la cohésion sociale. 129 jeunes ont ainsi été aidés depuis la création du dispositif en 2009. Rappelons qu'en échange d'une participation financière de la ville, les jeunes s'engagent à effectuer des missions d'intérêt général en faveur de la collectivité comme, par exemple, apporter leur aide dans les bureaux de vote lors des prochaines élections départementales.



PHILIPPE BESSON OÙ LA « FUREUR » D'ÉCRIRE

Le samedi 7 février, la médiathèque Anna Marly a eu le plaisir d'accueillir l'écrivain Philippe Besson, pour une rencontre littéraire avec le public. Devant un auditoire attentif, l'auteur en vogue a présenté « Vivre vite », son dernier ouvrage consacré à James Dean, acteur hollywoodien mort le 30 septembre 1955. Le débat s'est poursuivi par une séance de dédicaces, avec la participation de la librairie orléanaise « Les Temps modernes ».



THÉ ET CHOCOLAT : DANSEZ MAINTENANT !

Le spectacle-goûter « Thé & chocolat », proposé par les professeurs et les élèves du conservatoire a réservé de belles surprises au public, le 7 février, à la salle de spectacles. Sur le thème « Dansons en musique », les musiciens ont fait danser les élèves... mais aussi les parents et invités sur des airs variés, dont un madison endiablé.

AU CŒUR DU CLOS DE LA JEUNETTE Reconstruction de l'EHPAD

La reconstruction de l'Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) Raymond-Poulin, commencée en 2011 devrait s'achever en juillet 2015.

À l'automne, la capacité de logement des résidents (actuellement 90) sera progressivement portée à 120 aînés. La future unité « Alzheimer » pourra accueillir 26 personnes.

Finis les clichés de la « maison de retraite ». À l'Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) Raymond-Poulin, la reconstruction sur site a été entièrement repensée autour de l'humain et l'objectif de l'Association Raymond-Poulin (qui gère la structure) et de la direction est bien d'en faire un lieu de vie, ouvert sur l'extérieur. Conviés par Jean-Claude Portheault, Président de l'association, et Hélène Gautron, Directrice, à visiter l'avancée des travaux, les membres du Conseil Municipal de Saint Jean de la Ruelle ont pu mesurer l'importance de ce « Projet de Vie ».

La 3^e et dernière phase de reconstruction de l'établissement (aile nord) est en cours de rénovation et devrait être terminée en juillet prochain. L'ensemble des travaux a été réalisé sans fermer l'établissement et au fur et à mesure de l'avancée du chantier, les résidents ont été transférés dans les nouveaux bâtiments. Actuellement, 90 résidents sont accueillis : 56 dans l'aile « est » (sur trois niveaux, qui comprend également, au rez-de-chaussée, la future unité destinée aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer) et 34 résidents dans l'aile « ouest ». Toutes les chambres sont individuelles, et « l'architecture n'est que le soutien pour nous permettre d'être au plus près



L'entrée de l'EHPAD se fait désormais par le Mail des Justes de France et le Clos de la Jeunette.

de notre Projet de Vie. Chaque chambre est un domicile, un chez soi, chaque résident a sa boîte aux lettres personnalisée à sa porte. On ne fournit que le téléphone à grosses touches, la TV

et le lit médicalisé pour tous. Les résidents sont ici chez eux, et nous sommes à leur service pour les aider dans leur vie de tous les jours », insiste Hélène Gautron, la directrice de l'EHPAD. C'est ainsi que le nouvel EHPAD a été conçu comme un cœur de village. L'entrée du public se fait désormais depuis la place Edith Piaf (actuellement en cours d'aménagement) donc tournée vers la ville et vers la vie. Situé à deux pas de l'espace



Un accueil convivial à la Maison de l'information.



Raymond Poulin : l'humain avant tout

seniors du Clos de la Jeunette, c'est déjà une « passerelle sociale » avec les seniors. La perspective visuelle avec le Mail des Justes de France et, au lointain, la rue Charles-Beauhaire, intègre complètement l'EHPAD dans la cité.

En entrant dans l'établissement, c'est la vie qui prédomine. À droite, la coiffeuse shampouine une mamie. Et dans le hall dénommé « Place Raymond-Poulin », les résidents ou les visiteurs peuvent s'y asseoir comme dans un square. À gauche, chacun peut se rendre à la « Maison de l'information », pour effectuer des démarches administratives ou déposer une

enveloppe timbrée dans la (vraie) boîte postale jaune. Toujours au rez-de-chaussée, les résidents peuvent participer, quotidiennement, à des ateliers variés (motricité, bibliothèque, loisirs créatifs...). Et tout l'EHPAD a un petit air de village, avec ses étages à thèmes et ses couloirs (appelés rues)

qui portent des noms en lien avec l'histoire de la commune (on y trouve la rue des Artichauts, la rue du Pâtisson, la rue du Raisin, le quartier des Vignes, la place des Confituriers, des Vergers, etc.). Et des codes couleurs par thème pour mieux se repérer. La grande salle à manger est également très conviviale avec du mobilier et des claustra adaptés aux aînés.

Enfin, l'extérieur est aussi très important, avec son allée couleur sable de Loire, un verger, une vigne qui poussera le long d'une pergola, une serre et... un poulailler qui abritera de vraies pondeuses ! Les

œufs seront levés par les résidents et serviront à faire des gâteaux. Au fond du jardin, un coin « barbecue » permettra, aux beaux jours, de partager des moments intergénérationnels, par exemple la fête des voisins, et des rencontres avec les habitants du Clos de la Jeunette. Un beau projet de vie qui va faire de cet EHPAD l'un des principaux du département.



Le 20 décembre, la directrice (à gauche) et le conseil d'administration ont invité les élus à venir visiter l'avancement des aménagements de l'EHPAD.

Le hall dénommé "Place Raymond Poulin".



La salle de restauration.



Un jardin ouvert vers l'extérieur.

Financement : le soutien du Conseil Général et de la ville

La restructuration de l'EHPAD représente un investissement d'environ 12 millions d'euros. Apport de fonds propres de 500.000 euros, aide du Conseil général du Loiret de 1.080.000 euros, crédit de l'Agence régionale de la Santé (ARS) de 900.000

euros et emprunt sur 30 ans, auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations de 9.810.801 euros. Pour cet emprunt, l'EHPAD a obtenu la garantie financière de la ville à hauteur de 50 % et du conseil général pour le même pourcentage.

EN BREF

LOTOS DE L'ALERTE SAINT JEAN

L'Alerte Saint Jean organise 2 lotos le **samedi 14 mars** : le premier à 14 h (ouverture des portes à 12h30) et le second à 20h (ouverture des portes à 19h) à la salle des fêtes, rue Bernard Million.

Réservations gratuites
au 06 11 38 07 83
(pour le loto de 14h uniquement).

LA NUIT DU PRINTEMPS

L'Amicale Sologne-Blésois organise la nuit du printemps le **samedi 21 mars à 20h30** à la **salle des fêtes** avec l'orchestre François Mazerat. Bal et repas : 30 € - Bal seul : 14 €
Renseignements et réservations :
Amicale Sologne-Blésois,
2 rue Félix Maulien,
02 38 88 32 48 et 09 82 27 04 45
du **lundi au vendredi de 11h à 15h**
et de **18h à 20h.**

Les places étant limitées, il est conseillé de réserver (joindre votre règlement par chèque) jusqu'au 13 mars 2015, dernier délai.

RELEVÉ DES COMPTEURS D'EAU

Le service municipal des eaux procédera à la relève des compteurs d'eau des habitants de Saint Jean de la Ruelle, du **lundi 23 février au vendredi 17 avril.**

Appel à vigilance : des personnes non agréées se sont présentées au domicile de plusieurs personnes âgées prétextant de venir vérifier la plomberie. La ville rappelle que seuls, les agents du service eau-voirie-proximité sont habilités à venir relever les compteurs d'eau des Stéoruellans. En cas de démarchage suspect, contacter le service de la police municipale.

Forum jobs d'été et petits boulots le 11 mars



Mercredi 11 mars 2015 de 13h30 à 17h30
Salle des fêtes de Saint Jean de la Ruelle
29 Rue Bernard Million



La recherche d'un job d'été est une étape essentielle dans la vie des jeunes et des étudiants. Elle leur permet de découvrir le monde du travail en s'engageant dans

une recherche d'emploi puis en accédant à des fonctions. Financer son permis de conduire, un séjour linguistique, préparer sa rentrée sont autant de motivations pour travailler l'été : cette expérience contribue à renforcer l'autonomie !

L'été peut être aussi l'occasion de s'engager comme bénévole sur un chantier, se former au Bafa : pour rendre ses vacances utiles et préparer son avenir. Pour aider les jeunes, les étudiants, les lycéens dans cette démarche, L'Espace Emploi-Formations de Saint Jean de la Ruelle organise sa deuxième édition du Forum Jobs d'été et petits boulots, le **mercredi 11 mars 2015 de 13h30 à 17h30, à la salle des fêtes, rue Bernard Million.**

Des employeurs offrant des jobs d'été seront présents pour vous rencontrer. Pensez à apporter vos CV !

Rentrée scolaire 2015-2016

Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2015-2016 auront lieu en mairie du 11 mars au 30 avril.

Enfants concernés :

- Première entrée en maternelle pour les enfants nés en 2012.
- Nouveaux Stéoruellans.
- Les enfants qui changent de groupe scolaire suite à déménagement.
- Accueil d'enfants nés en 2013 sur projet spécifique : s'informer auprès du Pôle Éducation.

Les inscriptions scolaires se déroulent en deux temps :

1. Se présenter en mairie, au rez-de-chaussée, à l'accueil du Pôle Éducation pour la pré-inscription scolaire.
2. Puis, auprès du (de la) directeur(rice) de l'école de secteur.

Important : Pour les élèves qui passent de la grande section de maternelle au CP, les parents doivent se présenter auprès du (de la) directeur(rice) de l'école élémentaire de leur périmètre scolaire.

Attention, les dérogations accordées pour le cycle maternel doivent faire l'objet d'une nouvelle demande pour l'élémentaire.



Accueils en mairie aux horaires suivants :

- Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h45 à 17h30.
- Les samedis de 9h à 12h30.
- Autres horaires sur rendez-vous uniquement.

Se munir d'un justificatif de votre domicile (moins de 3 mois), du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant.

Renseignements et rendez-vous :
pôle éducation,
02 38 79 33 55 - 02 38 79 33 51

DES TRAVAUX DANS LA VILLE

Extension du Parc d'activités des Trois Fontaines : la première pierre posée

Les travaux d'extension et de modernisation du centre commercial des Trois Fontaines, réalisés par le groupe Immochan, progressent à vue d'œil.



La pose de la première pierre de l'extension du parc d'activités commerciale a eu lieu le 13 janvier en présence notamment de la Direction d'Immochan, de Patrick Faure, Directeur d'Auchan Saint Jean de la Ruelle, des Maires de Saint Jean de la Ruelle et d'Ingré, d'élus locaux et des entreprises intervenant sur le chantier.

Trois chantiers sont ouverts en simultané : un premier sur l'hypermarché lui-même, avec la modification des accès pour ouvrir plus largement le bâtiment côté avenue Pierre Mendès France, un deuxième sur l'ancien stade avec la confection des plateformes qui recevront les nouvelles enseignes et un troisième sur les parkings avec la construction d'une trémie souterraine. Ce passage souterrain permettra aux automobilistes se dirigeant vers Orléans ou la rocade de sortir plus facilement du parc commercial des Trois Fontaines. Les feux tricolores seront modernisés et réservés aux usagers désirant aller tout droit ou en

L'aménagement du Clos de la Jeunette se poursuit

Les travaux d'aménagement définitifs du Clos de la Jeunette ont débuté en décembre. L'opération concerne une partie du chemin du Fromentin, la place Edith Piaf et le mail des Justes de France. Compte tenu des travaux de construction du programme immobilier Arboria, l'aménagement prévu à l'extrémité



du mail des Justes de France se fera en dernier. Chemin du Fromentin, la voirie sera refaite, un caniveau central assurera l'écoulement des eaux pluviales, les réseaux aériens seront enfouis et des candélabres d'éclairage public seront installés. Au Mail des Justes de France, les deux voies (une entrante et une sortante) seront refaites et séparées par une partie centrale arborée et végétalisée. Place Edith Piaf, un large parvis dallé sera aménagé devant l'immeuble principal. Pergola, arbres et mobilier urbain agrémenteront l'espace. Une voie de desserte permettra de rejoindre le chemin du Fromentin et séparera le parvis d'un petit espace vert qui s'appuiera sur celui de l'EHPAD Raymond Poulin. Les travaux devraient durer jusqu'à la mi-mai 2015. Le coût des travaux atteindra 500.000 € TTC.



direction d'Ingré. L'ensemble des accès, tant en entrée qu'en sortie, sera ainsi largement amélioré. Actuellement, le chantier de l'avenue Pierre Mendès France entre dans sa seconde phase. À compter du 16 février et jusqu'à la fin du mois d'avril, les automobilistes circulant sur cette artère, dans le sens est-ouest, seront déviés sur le parking du centre commercial afin de dégager l'espace nécessaire, dans le carrefour lui-même, à la construction du passage souterrain. Dans le sens ouest-est, la circulation s'effectuera comme à l'accoutumée, mais sur une seule voie au lieu de deux. Les travaux du passage souterrain devraient s'achever début juillet et l'ensemble du centre commercial des Trois Fontaines entièrement réaménagé devrait entrer en service à l'automne. Le coût global de l'opération s'élève à 30 millions d'euros. Durant les travaux et après concertation, des mesures ont été prises afin de sécuriser le trajet des collégiens vers les équipements sportifs.

La réfection de l'avenue Pierre Mendès France en discussion
En parallèle de l'opération privée d'extension du centre commercial, la ville avait saisi l'AggLO sur la nécessité d'engager des travaux de réfection de l'avenue Pierre Mendès France. Une première tranche de réaménagement de l'avenue devrait ainsi être réalisée (entre la rocade et l'entrée d'Auchan) avant la fin des travaux Immochan.

Début des travaux rue de la Haute Jarretière

Les travaux de la rue de la Haute Jarretière ont débuté mi-février avec la mise à l'alignement des clôtures. Les travaux de voirie et réseaux divers commenceront le 9 mars. Le programme prévoit l'enfouissement des réseaux aériens, la mise à l'alignement d'un certain nombre de propriétés; la confection de trottoirs mixtes, piétons vélos, et la réalisation d'une chaussée qui présentera en partie centrale un large plateau surélevé destiné à contraindre les automobilistes à adopter une vitesse compatible avec la configuration générale du site. Les installations d'éclairage public, d'aspect identique à ce qui existe rue de la Fournellerie, seront munis de leds et d'un système de réduction des intensités lumineuses qui permettront de limiter la consommation électrique. Au commencement des travaux une circulation alternée sera en place, mais à compter du **23 mars**, la circulation sera déviée pour laisser l'espace aux engins de chantier. L'ensemble sera achevé fin juin 2015 juste avant les congés d'été. C'est un budget global de 600.000 € qui sera consacré à cette opération.



Des solidarités actives à l'Espace pour l'insertion (EPIS)

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Saint Jean de la Ruelle gère une structure d'aide alimentaire, de prévention et d'accompagnement vers l'autonomie et l'insertion. Créée en 1996, l'épicerie pour l'insertion (EPI) évolue depuis le début de l'année en Espace Pour l'Insertion et la Solidarité (EPIS). En quoi constitue ce changement ?

Les missions de l'EPIS étaient jusqu'alors la distribution alimentaire aux familles en difficulté, associées à des actions de prévention et d'insertion, en partenariat avec la banque Alimentaire, la Caisse d'allocations familiales (CAF), le Conseil Général du Loiret, la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) et l'association Culture du Cœur. Désormais, la municipalité a souhaité élargir le champ d'intervention de l'EPIS à des ateliers animés par des bénévoles et encadrés par les professionnels du Pôle action sociale du CCAS. L'objectif étant de renforcer l'accompagnement vers un retour à l'autonomie.

Dans un souci de responsabilisation des bénéficiaires, une participation financière sera dorénavant demandée pour accéder aux différents services de l'EPIS. La demande, présentée par le travailleur social référent de la famille permet d'accéder à une aide alimentaire pouvant durer de 15 jours à deux mois selon les problèmes et les projets présentés à la commission d'accès à l'EPIS.

L'EPIS est ouvert un après-midi et une matinée par semaine aux bénéficiaires ; ceux-ci ont accès à l'espace en libre-service et aux animations de prévention et d'insertion.

Devenez bénévole à l'EPIS

Le CCAS recherche des bénévoles souhaitant apporter leur contribution à l'un des ateliers décrits ci-dessous :

- **Aide à la pesée des denrées alimentaires distribuées :** lors de la distribution, aider au passage en caisse. Compétences recherchées : connaître les notions de poids, être à l'aise en calcul mental, savoir lire et distinguer les différents logos des produits
- **Animation d'ateliers cuisine :** préparer et valoriser les fruits et légumes fournis par la Banque alimentaire, élaborer des fiches de recettes adaptées au public, animer un atelier cuisine. Compétences recherchées : connaître les bases des techniques culinaires, avoir des connaissances en équilibre et en hygiène alimentaire, savoir calculer le prix de revient d'une recette, être à l'aise avec un groupe de personnes.
- **Écrivain public :** aider à remplir les dossiers et courriers administratifs (type dossiers Pôle emploi, demande de CMUC, retraite, etc.). Compétences recherchées : savoir rédiger, comprendre les dossiers administratifs (déchiffrer les justificatifs : avis d'imposition et les notifications de divers organismes.). Cette activité demande discrétion et confidentialité.

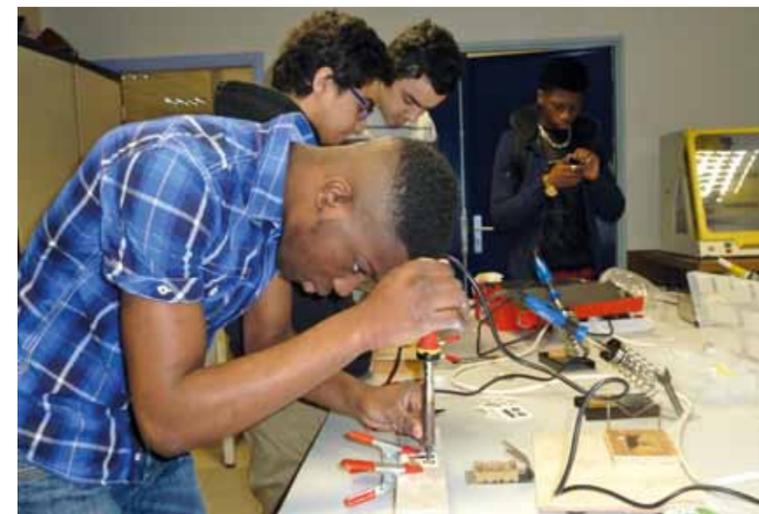
Les offres de contribution sont à adresser (avant le 31 mars) à Marie-Noël Vanlerberghe, responsable du pôle Action Sociale du CCAS :

- Soit par courrier : CCAS, 71, rue Charles Beauhaire - 45140 Saint Jean de la Ruelle.
- Soit par courriel : vie.sociale@ville-saintjeandelaruelle.fr

ENSEIGNEMENT

« Junior entreprise » : une idée lumineuse au collège Max Jacob

Les élèves de la classe de 3^eD ont été choisis pour créer une « Junior Entreprise » en technologie. Ils pourront à terme initier les écoliers du primaire aux bases de l'électricité. Une première dans l'académie et qui a reçu le soutien d'ERDF et de la Ville de Saint Jean de la Ruelle.



La classe de 3^eD du collège Max Jacob de Saint Jean de la Ruelle est organisée, depuis la rentrée de septembre, en « Junior entreprise » spécialisée dans l'électricité. En effet, partant du constat que les classes élémentaires du primaire sont mal équipées pour pratiquer des expériences en physique et en électricité, la « Junior entreprise », constituée de 19 collégiens et collégiennes, a décidé de fabriquer des packs complets de plaques d'essais électriques, conditionnés sous forme de mallettes pédagogiques. Ces packs seront ensuite présentés puis offerts, en priorité, aux écoles élémentaires de la commune. André Bassong, professeur de technologie et coordinateur du projet, et trois de ses collègues accompagnent et guident les élèves avec le soutien du groupe Inter Générations 45. Dans cet atelier ils conçoivent et fabriquent les mallettes qui permettront d'ici quelques mois aux élèves des écoles primaires de s'initier, de manipuler

et de se familiariser avec l'électricité. C'est la première « Junior entreprise » collégienne de l'académie voire de la Région ! Elle est soutenue et encouragée par Marie Reynier, Rectrice de l'Académie d'Orléans-Tours et Denis Toupry, Inspecteur d'Académie directeur des services départementaux de l'Éducation nationale dans le Loiret. ERDF s'est associée à la ville de Saint Jean de la Ruelle pour soutenir cette « Junior entreprise ». Ainsi, le 6 février, Cyrille Roger, Principal du Collège et Jean Candiago, Directeur Territorial d'ERDF ont signé une convention de partenariat. ERDF s'engage à apporter une aide financière à hauteur de 500 euros pour l'année 2015. Lors de cette signature, Christophe Chaillou, Conseiller Général et Maire de Saint Jean de la Ruelle s'est réjoui que les écoliers puissent bénéficier du travail ingénieux des collégiens et a précisé que la ville apporterait son soutien logistique au collège à travers le dispositif « initiatives jeunes ».

EN BREF

« MIEUX VIVRE ENSEMBLE » POUR LES SENIORS

La municipalité de Saint Jean de la Ruelle agit contre l'isolement et pour le maintien à domicile en faveur des personnes âgées. Aussi, l'Association Familles Rurales Centre, en partenariat avec le pôle autonomie et santé du Centre Communal d'Action Sociale, propose des après-midis récréatifs (jeux de société, activités manuelles, ateliers cuisine, chant...) pour des seniors afin de répondre aux besoins de (re)socialisation des personnes âgées. Ces après-midi sont animés par des aides à domicile et sont en accès libre avec inscription préalable. Ils ont lieu à la salle Armand Theuriot, aux Corbolottes, rue Charles de Gaulle, 12 mercredis dans l'année de 14h à 16h jusqu'en décembre 2015. Une participation de 2 euros par personne et par mercredi est demandée.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, les aides à domicile peuvent venir vous chercher et vous raccompagner à votre domicile.

Inscription obligatoire auprès de la Fédération des Familles Rurales du Loiret du lundi au vendredi de 9h 30 à 12h au 02 38 65 48 88.



CONSULTATION SUR L'EAU

Prenons soin de l'eau : les citoyens sont invités à participer à deux consultations sur le thème de l'eau dans le bassin Loire-Bretagne

- sur le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux
- sur le plan de gestion des risques d'inondation

L'objectif est de sensibiliser les usagers au cycle de l'eau à toutes les étapes : des fleuves et rivières jusqu'à l'océan, les ponctions successives, les pollutions... Un site internet permet de visualiser des informations synthétiques et d'accéder à un questionnaire simple :

www.prenons-soin-de-leau.fr



Séance du 19 décembre 2014

>>> CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2014, RÉCOMPENSES AUX LAURÉATS

À l'occasion du concours des maisons et villages fleuris 2014, 68 candidats ont obtenu une note supérieure à 5 sur 20. La municipalité a décidé de les encourager en attribuant aux lauréats des « bons cadeaux » dans une jardinerie (d'un montant allant de 25 à 80 euros), en fonction du classement du jury établi par ordre de mérite. En outre, 4 ouvrages (Guide CLAUSE) d'une valeur unitaire de 29.90 euros seront offerts aux candidats « hors concours » de l'année 2014. Le montant de ces 72 cadeaux s'élève à 2 394.60 euros. À noter que la journée portes ouvertes aux serres municipales aura lieu le 6 juin 2015.

>>> FOURNITURE DE GAZ NATUREL

Dans le cadre de l'ouverture du marché du gaz naturel à la concurrence et afin de se mettre en conformité avec le droit européen, certains tarifs réglementés de vente, fixés par les pouvoirs publics et proposés uniquement par les fournisseurs historiques, vont disparaître.

La ville a décidé de rejoindre Centr'Achats pour la passation d'un marché public de fourniture de gaz naturel. C'est une opportunité dans ce cadre d'obtenir des économies d'échelle. La consultation pour la passation du marché subséquent a été lancée le 8 décembre 2014. Après analyse des offres, la commission d'appel d'offres a fait le choix d'attribuer le marché à la société Gaz de Bordeaux, pour un prix unitaire du Mégawatt fixé à 23,77 euros Hors Taxes soit pour un montant total estimatif de 284. 170 euros TTC pour l'ensemble des sites de la commune alimentés par du gaz naturel. Ce marché va permettre à la commune d'économiser plus de 100.000 euros soit près de 25% de la facture de gaz par rapport à l'ancien fournisseur.

Séance du 13 février 2015

>>> COUP DE POUCE A LA LECTURE

La municipalité a décidé de reconduire sa convention de partenariat avec l'APFEE (Association pour favoriser l'égalité des chances) pour la mise en œuvre des clubs « Coup de Pouce Clé ». Un dispositif établi depuis 2008 entre la ville, l'APFEE et l'Education Nationale. Le club « Coup de Pouce Clé » est un outil de prévention des difficultés d'apprentissage de la lecture et l'APFEE est reconnue « Association éducative complémentaire de l'enseignement public ». Elle a pour seul objectif d'obtenir, pour tout enfant, le droit à un parcours de réussite scolaire. L'enjeu est de donner confiance aux écoliers en favorisant la découverte du plaisir de lire, mais aussi de permettre aux parents d'accompagner les apprentissages de leurs enfants dans un climat serein et ludique. Pour cette année scolaire 2014-2015, quatre clubs « Coup de Pouce Clé » sont proposés aux élèves des cours préparatoires des écoles Paul Doumer et Paul Bert. Chaque club rassemble cinq à six enfants de CP.

Les élus contre la fermeture de La Poste du Chemin de Chaingy le lundi

Alors que l'agence postale du Chemin de Chaingy est (déjà) fermée le lundi matin, la Direction de La Poste envisage une nouvelle réduction des horaires d'ouverture de ce bureau au public, et d'étendre la fermeture au lundi après-midi. Lors de la séance du 13 février, le Conseil Municipal a exprimé son opposition à ce projet de fermeture hebdomadaire du lundi complet. La municipalité de Saint Jean de la Ruelle est particulièrement attachée au maintien du service public de La Poste sur l'ensemble du territoire, et tout particulièrement dans les quartiers prioritaires. C'est dans ce sens que les élu(e)s de Saint Jean de la Ruelle ont défendu le maintien d'une agence postale dans le quartier des Chaises, pour laquelle la ville met à disposition un agent municipal. Par ailleurs, la municipalité est également intervenue, lors de la fermeture du bureau de poste du centre commercial des Trois Fontaines, afin que ce bureau puisse être implanté au sein du pôle commercial du Chemin de Chaingy et renforcer ainsi la présence du service public, dans le cadre du projet de rénovation urbaine des quartiers sud de Saint Jean de la Ruelle.



Collecte des déchets verts à domicile : dispositif renouvelé à partir du début avril

À partir de début avril et jusqu'au 30 novembre 2015, l'AggLO collectera, une fois par quinzaine, les végétaux (déposés en sacs) devant le domicile des habitants de Saint Jean de la Ruelle répondant aux conditions déterminées par ce dispositif (être âgé de 75 ans ou plus, personnes à mobilité réduite). Inscriptions obligatoires, pour les ayants-droits, dès à présent :



Soit auprès des services municipaux de la ville :

- Mairie (accueil) 02 38 79 33 00.
- Service Technique Municipal 02 38 79 58 00.
- Maison pour Tous Rol-Tanguy 02 38 79 58 45.

Soit au Centre communal d'action sociale : 02 38 79 58 30.

Soit auprès de l'AggLO

- par courrier : Communauté d'agglomération Val de Loire, Direction gestion des déchets, 33, rue Hatton, 45000 Orléans.
- par mail : qualitedechets@agglo-orléans.fr

**VIE DES COMMERCES
Des « Petits Pains »
au centre commercial Gambetta**



Depuis le 1^{er} février, Roger Gafari et sa fille Bérénice ont repris « Les Petits Pains » (anciennement « Pains et chocolatineries »), au 126 rue du Petit Chasseur (Centre commercial Gambetta). Les nouveaux gérants et leur vendeuse, Céline, offrent aux clients une nouvelle gamme de produits (pain, pâtisseries, viennoiseries, sandwiches, salades, etc.) et continuent la partie restauration rapide sur place, ce sans fermer le midi. A nouvelle équipe, nouvelle décoration intérieure qui doit être refaite fin février.

« Les Petits Pains » sont ouverts du lundi au vendredi de 6h30 à 19h30 sans interruption, le samedi de 7h à 19h30 et le dimanche de 7h à 13h30. Tel : 02 38 61 72 44.

ÉLECTIONS, CE QU'IL FAUT SAVOIR

Les élections départementales auront lieu les 22 et 29 mars 2015.



Pour voter, il faut être inscrit sur les listes électorales de votre commune et présenter au minimum une pièce d'identité comportant une photo.

L'élection des conseillers départementaux (qui remplacent l'intégralité des actuels conseillers généraux)

consiste à élire un binôme de candidats au scrutin majoritaire à deux tours, ce binôme étant composé d'une femme et d'un homme, dont les noms sont ordonnés dans l'ordre alphabétique. Les conseillers généraux élus en 2008 et en 2011 seront donc remplacés en 2015 par des conseillers départementaux élus pour une durée de 6 ans.

Pour voter par procuration :

Dans le cas où vous ne seriez pas disponible lors d'un ou des deux tours de scrutin, vous pouvez faire établir une procuration pour permettre à une personne de votre choix, inscrite sur la liste électorale de votre commune, de voter à votre place.

La procuration sera établie au commissariat de police, à la gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail.

Les bureaux de vote pour les élections départementales seront ouverts de 8 heures à 18 heures les 22 et 29 mars 2015.

VACCINATIONS

La ville, en partenariat avec le dispensaire du CHR d'Orléans organise trois séances gratuites de vaccination DTP (Diphtérie, Tétanos, Poliomyélite), Coqueluche, ROR, Hépatite B, ainsi qu'un dépistage anonyme des infections sexuellement transmissibles **les mercredis 25 mars, 22 avril et 20 mai, de 16h à 18h** dans les locaux de la Protection Maternelle Infantile (ancien Centre Médico Sportif des Corbolottes), rue Charles de Gaulle.

Les bords de Loire de Saint Jean de la Ruelle....

La Loire, patrimoine mondial de l'Unesco, glisse le long des rives de Saint Jean de la Ruelle. Au travers de l'histoire, ce fleuve royal a permis le développement de nos villes et villages, l'évolution de nos campagnes, du commerce et de nombreuses autres activités. Chaque Stéoruellan peut le constater, en amont, le fleuve s'impose avec plaisir ; ses eaux pourtant capricieuses, caressent avec beaucoup de délicatesse les berges Orléanaises... En aval, la ville de La Chapelle Saint Mesmin lui offre de nombreuses festivités : les cris des enfants profitant pleinement des jeux, les plus âgés valsant au son de la guinguette ou s'activant à une partie de pétanque et les randonneurs faisant halte sur les aires de pique-nique. Cygnes majestueux, canards, hérons cendrés, aigrettes, font la joie des promeneurs C'est un grand bonheur de pouvoir admirer chaque jour combien ce fleuve sauvage et indompté nous réserve de surprises. Chaque saison en est une : l'hiver, parfois en colère, elle sort de son lit, au printemps, qui ne guette avec impatience l'arrivée des canetons, des cygnes et de leur couvée ? L'été ; c'est au tour des oiseaux et aux petits animaux qui la peuplent de nous émerveiller. HÉLAS... à Saint Jean de la Ruelle, le récit s'écrit différemment... Il est des surprises dont on se passerait volontiers : matelas, fauteuils, bouteilles en plastique et autres détritiques en tout genre jonchent çà et là les herbes folles bordant les rives de ce beau fleuve sous le regard horrifié de nos canards et des nôtres aussi évidemment, faisant de la promenade un parcours fort désagréable. Notre belle Loire mérite-t-elle aussi peu d'attention ? Est-ce si difficile de veiller à l'entretien de ses rives ? Ce qui est possible en aval et en amont, ne le serait donc pas chez nous ? Il est important aujourd'hui, alors que les mots "Écologie et Environnement" se conjuguent à tous les temps, sur toutes les lèvres, de protéger, de conserver, d'améliorer ce magnifique patrimoine. À Saint Jean de la Ruelle à l'évidence Écologie et Environnement sont mal conjugués !

Antoinette Parayre, « Au cœur des Stéoruellans ».

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Nous avons voté, le 19 décembre 2014, le budget 2015. Il est en baisse à cause de la baisse de la DGF qui passe de 2.679.000 € en 2014 à 2.240.000 € en 2015. Faut-il du gouvernement répète le Maire. Mais cette baisse est en partie compensée par les rentrées de taxes locales. En effet les recettes de celles-ci passent de 9.741.000 € en 2014 à 9.930.000 € en 2015... Il se félicite de la hausse de la population, mais notre taux de logements sociaux est toujours supérieur à 31% (20% en 2012 dit la loi). Et tous les économistes le reconnaissent, trop de logements sociaux entraînent mathématiquement une paupérisation de la collectivité. Notre commune n'est vraiment pas aidée, pénalisée à la fois par le gouvernement et par le maire... Ce dernier avait déclaré "je ne vendrais le stade des 3 Fontaines que lorsque le nouveau stade d'Alleville sera construit" sic... Il laisse aujourd'hui entendre, dans la presse, qu'il ne se fera peut-être jamais... Parallèlement, nous ne voyons pas d'évolution de ZAC d'Alleville. Les Romains le disaient "donner du pain et des jeux au peuple et il ne posera pas de question". Ici, quelques jeux, le Grand Unisson, à quel prix, le carnaval... Et peu de pain puisque, même la subvention de fonctionnement que la commune doit verser au CCAS est en baisse de 80.000 €... Dans le numéro 117, nous évoquions le « couac » du concours des villes fleuries, et à la lecture de ce bulletin, nous découvrons un article vantant les mérites des employés communaux en charge du fleurissement et espaces verts... coïncidence ? Pourtant il est bien vrai qu'en 2015 notre commune ne participera pas au concours national. Que penser de la déplorable façade de la mairie - la maison du peuple - qui mériterait bien un coup de nettoyage afin de refléter une image positive de notre ville. Une carte postale peu réjouissante qui à coup sûr va inspirer la majorité... Est-il correct que les élus apprennent, dans la presse, des projets municipaux, hier une maison de santé intercommunale, aujourd'hui un projet d'aménagement dans l'ouest de notre commune...

Mireille ENDT - Claude HUYGHUES DES ETAGES « Une nouvelle équipe, un nouveau cap »

Note de la rédaction : Dans le numéro 118 des Nouvelles, la dernière phrase du groupe « Une nouvelle équipe, un nouveau cap » a été malencontreusement et involontairement coupée lors de la mise en page. L'article initial se terminait par : " Pour 2015, Mme ENDT se joint à moi pour vous adresser nos meilleurs voeux. Claude HUYGHUES DES ETAGES "

Laïcité, vivre ensemble.

Un conseil consultatif de la laïcité a été mis en place dans notre commune. Suite aux événements locaux et nationaux, il est en effet intéressant de pouvoir dialoguer. Deux écueils cependant à éviter : la stigmatisation d'une seule religion, car c'est bien dans toutes les religions que l'on retrouve des extrémistes et la prise en compte unique du phénomène religieux dans le malaise actuel de notre société. On ne peut en effet passer sous silence ce qui mine les relations sociales : le chômage avant tout et ce qui en découle, à savoir les difficultés croissantes dans tous nos quartiers. Malheureusement, certains, à droite et à son extrême, exploitent scandaleusement ces difficultés pour opposer les habitants entre eux. C'est le contraire que souhaite mettre en œuvre le Front de Gauche en ciblant les véritables responsables de la misère : ceux qui créent le sous-emploi au bénéfice des actionnaires des grandes sociétés, dont les profits n'ont jamais été aussi importants.

Thierry Berthélémy, élu « Front de gauche ».

sport

La Direction de la culture et des sports transférée

Les bureaux de la Direction de la culture et des sports de la mairie ont été transférés début février.

- **Le service des sports est désormais installé à la Maison de la musique et de la danse,**
29, rue Bernard-Million.
Tel : 02 38 79 33 42.
- **Le service culturel (y compris pour la réservation de la salle des fêtes) est regroupé à côté de la salle des spectacles,**
31, rue Bernard-Million.
Tel : 02 38 79 33 45.

LE CALENDRIER DES MANIFESTATIONS SPORTIVES

- **Dimanche 1^{er} mars** : roller hockey : ROCS Roller hockey, match N3 contre Paris 13 (14h gymnase Maurice Millet)
- **Samedi 7 mars** : tennis de table : Ping Saint Jean 45, championnat pré-national (15h30 à 22h, salle André Gauchard)



© Ping St Jean 45

- **Dimanche 8 mars** : tennis : finales femmes et hommes du tournoi seniors du Tennis Club Saint Jean (à partir de 14h30, Espace Carat)
- **Dimanche 15 mars** : tennis de table : Ping Saint Jean 45, championnat de régionales 1, 2 et 3 (8h à 13h, salle André Gauchard)
- **Dimanche 15 mars** : football : FCO Saint Jean contre Bonny sur Loire (15h, stade Jules Lenormand)
- **Dimanche 29 mars** : roller hockey : ROCS Roller hockey, match N3 contre Viry (14h, gymnase Maurice Millet)

2015 sera marquée par la fin de la restructuration et de l'agrandissement de l'école maternelle Paul Bert.



Un budget contraint et maîtrisé sans hausse des impôts locaux

En 2015, la commune est confrontée, comme l'ensemble des collectivités, à une situation complexe liée à la crise économique et à une baisse des dotations de l'État qui s'inscrit dans le contexte national de réduction des déficits publics. En effet, dans le cadre du budget voté en décembre, un peu plus de 260.000 euros de Dotation globale de fonctionnement (DGF) manqueront par rapport au budget 2014. Face à de telles contraintes, l'ensemble des services municipaux ont fait un effort important pour proposer des pistes d'économies tout en permettant de garantir un service public de qualité. En 2015, la municipalité maintiendra les priorités que sont l'éducation, la jeunesse, la cohésion, l'emploi, l'attractivité de la ville ainsi que la proximité.

Priorité à l'Éducation

Donner priorité à l'Éducation, c'est garantir aux élèves les meilleures conditions d'apprentissage. À Saint Jean de la Ruelle, le budget global de fonctionnement dédié aux écoles est estimé à 172.000 euros (+7,56% par rapport à 2014). Il comprend notamment les crédits dédiés aux classes découvertes (16.000 euros). Ce budget est nécessaire pour répondre aux besoins des écoles dont les effectifs continuent de croître chaque année (+ 2,75% pour la rentrée 2014-2015). Dans le cadre de l'aménagement des rythmes scolaires, la ville a mis en place dès le début de la réforme un projet éducatif territorial, ce qui lui permet de bénéficier de la reconduction du fonds d'amorçage annoncée par le Gouvernement pour 2014-2015. La ville de Saint Jean de la Ruelle poursuivra ainsi ses efforts pour proposer aux enfants des ateliers de qualité leur offrant une ouverture sur le monde. La

ville poursuivra son soutien aux initiatives locales en faveur des jeunes (bourse au permis, financement du BAFA, activités dans les centres sociaux et centres de loisirs de la ville, aide à l'insertion et accès à l'emploi des jeunes...).

Le budget 2015 prévoit par ailleurs, en investissements :

- La fin de la restructuration de l'école maternelle Paul Bert et l'aménagement des espaces extérieurs (200.000 euros).
- La poursuite du programme de réfection des classes de l'école Jules Lenormand (175.000 euros).
- La poursuite des différents programmes dans les groupes scolaires : travaux de réfection des menuiseries extérieures et d'isolation thermique.
- Les travaux de raccordement des écoles au réseau par fibre optique, engagés en 2014, seront poursuivis sur 2015.

Le 19 décembre 2014, le conseil municipal a adopté le budget 2015 par 27 voix pour, 3 abstentions et 2 voix contre. C'est un budget de 32.491.000 euros, équilibré à hauteur de 24.208.000 euros en fonctionnement et de 8.283.000 euros en investissement. Dans un contexte économique difficile pour les citoyens, la municipalité a décidé, pour la 11^e année consécutive, de ne pas augmenter les impôts locaux.



Le maintien d'un service public de qualité - « La ville numérique »

Des mesures de simplification et de modernisation du service public seront engagées cette année. Dans le cadre du projet « Ville numérique », la ville préparera le développement d'outils numériques et accompagnera la première phase de déploiement de la fibre optique sur le territoire de Saint Jean de la Ruelle (75.000 euros). En 2015, 60% des habitants auront accès à internet haut débit.

La municipalité est par ailleurs très attachée à l'accès du plus grand nombre à une programmation culturelle de qualité ainsi qu'à l'accès au sport pour tous. Dans ce cadre, une étude sera engagée sur la programmation de la réhabilitation et l'extension de la salle des fêtes et de spectacles (50.000 euros).

Améliorer le cadre de vie des Stéoruellans

- Le programme de rénovation de la voirie et des espaces publics s'élèvera à 705.000 euros :
 - Réfection de voiries : rue Bernard Million, rue des Agates, Square Jules Ferry...
 - Un programme d'aménagement des trottoirs est prévu : avenue Georges Clémenceau, rue de la Vallée et Chemin de la Bête.
- Le programme d'économies d'énergie sur l'éclairage public est estimé à 45.000 euros.
- La ville poursuivra son plan d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (45.000 euros).

Investissements concourant à l'attractivité de la ville

La municipalité portera ou soutiendra en 2015 l'ensemble des projets d'aménagement urbain engagés et notamment :

- Le projet d'aménagement de la ZAC d'Alleville Nord, avec la création à terme d'un quartier de 22 hectares composés de logements, d'un éco-hameau, etc., entre dans une phase active. Le démarrage d'une première phase de construction est prévue en 2015 (30 logements).

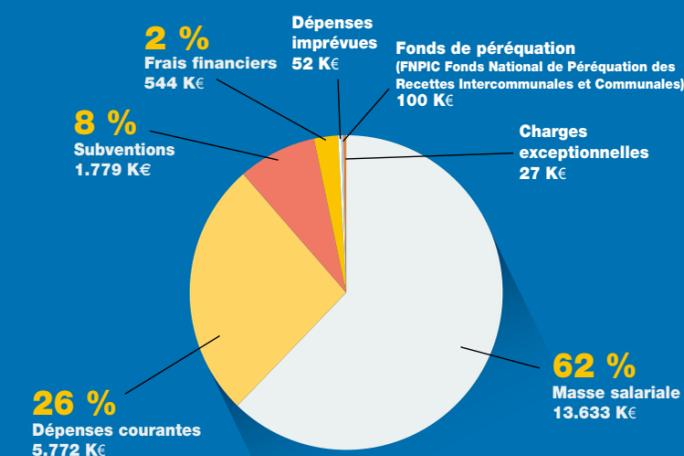
- Les réflexions sur l'aménagement du site TRW conduites en liaison avec Renault et le cabinet d'étude Faubourg 234, se poursuivent. La préfiguration du projet s'engage, dès cette année, avec l'aménagement d'un espace vert et d'animations à l'angle du Pont de l'Europe à hauteur du cèdre.



- Afin de contribuer à l'amélioration du cadre de vie des concitoyens, l'embellissement des espaces verts et fleuris sera poursuivi à l'exemple du nouvel espace créé rue Croix Baudu. Des crédits seront également réservés pour des travaux de sécurisation.

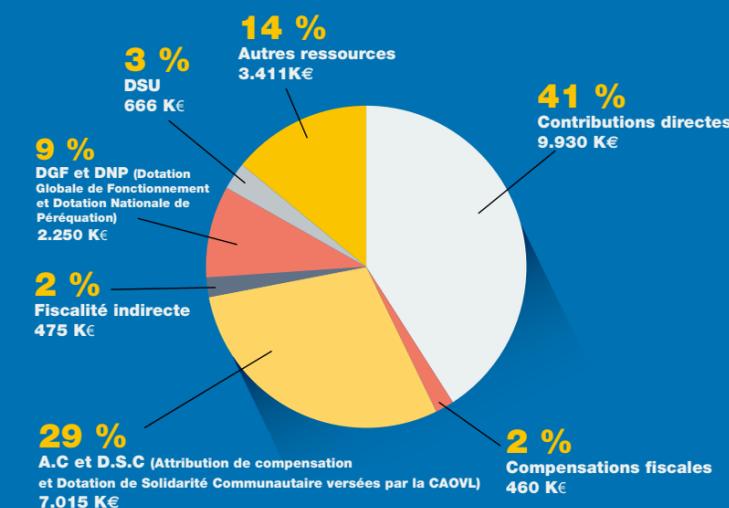
Les principales dépenses de fonctionnement

Total des dépenses réelles de fonctionnement : 21.907 K€



Les principales recettes de fonctionnement

Total des recettes réelles de fonctionnement : 24.207 K€



La nécessaire maîtrise des dépenses de fonctionnement :

Dans un contexte budgétaire difficile, la maîtrise des charges de fonctionnement constitue une priorité, pour permettre de poursuivre les investissements nécessaires aux besoins de la collectivité et des habitants. Cela suppose une série d'économies de fonctionnement que le conseil municipal a décidée et qui se traduit notamment par :

- Une diminution des crédits de fonctionnement général de la collectivité (condition de mise à disposition des équipements communaux, prestations de transport, fournitures administratives, adhésions et abonnements, contrats de prestations de service...).
- La stabilisation des frais de personnel
- Une diminution de l'enveloppe globale des subventions aux associations et notamment au Centre Communal d'Action Sociale
- La baisse des frais financiers

Des investissements pour des projets concourant au



Poursuite du programme de réfection des classes de l'école Jules Lenormand (175.000 euros)



La poursuite des travaux de proximité et du plan d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (45.000 euros)



Le programme de rénovation de la voirie et des espaces publics (705.000 euros)

développement et à l'attractivité de la ville



L'aménagement du Clos de la Jeunette et de la place Edith Piaf (500.000 euros)



Étude de programmation sur la réhabilitation et l'extension de la salle des fêtes et de spectacles (50.000 euros)

Des tarifs adaptés

Une politique tarifaire adaptée et respectueuse des citoyens. Afin de ne pas pénaliser les familles, l'évolution de la plupart des tarifs des services publics locaux sera de 1,5% afin de prendre en compte l'évolution de l'inflation et de permettre de maintenir un niveau satisfaisant de services à la population. Les tarifs de la restauration scolaire, basés sur le quotient familial, sont en progression de 0,83 % à 1,09 % pour les stéoruellans.

Festiv'Elles

« Vous avez dit Baroque ? »



Festiv'Elles, festival intercommunal à l'initiative des villes d'Ormes, Ingré, La Chapelle Saint Mesmin et Saint Jean de la Ruelle, fait écho à la Journée Internationale des Droits des femmes du 8 mars, à travers plusieurs manifestations sur un thème précis. La première entrée artistique de ce festival est l'époque baroque. **Du 9 au 28 mars 2015**, chaque ville vous propose tour à tour de venir découvrir du théâtre, de la musique, un film, des expositions... Rencontres à partager sans modération et selon vos envies.

À SAINT JEAN DE LA RUELLE

Deux femmes sculptent des femmes

Par Nicole Le Denmat et Annick Chesneau

Du lundi 16 au samedi 21 mars

Maison de la Musique et de la Danse Entrée libre

Cette exposition artistique présente des sculptures originales et complémentaires de femmes par des artistes locales.

Raconte-moi la musique baroque

Du 10 au 28 mars - Médiathèque Anna Marly Entrée libre

Cette exposition propose de retrouver les grands courants de la musique baroque, les genres, les instruments, les compositeurs et leurs oeuvres.

L'art du baroque : portraits de femmes

Du lundi 16 au samedi 21 mars

Maison de la Musique et de la Danse - Entrée libre

Exposition de timbres et de cartes postales réalisée par Claude Couroux et l'Association Philatélique des Cheminots de l'Orléanais.

Entretien des Muses

Spectacle musical et chorégraphique

Vendredi 20 mars à 20h30 - Salle de Spectacles

Tarif adultes : 6,70 € / Tarif enfants : 4,20 €

Places à retirer à la Maison de la Musique et de la Danse aux heures d'ouverture. Tél 02 38 79 58 52

Par des professeurs d'instruments anciens et de danse et des élèves des classes de danse contemporaine du conservatoire de Saint Jean de la Ruelle.

Les Muses ont inspiré bien des compositeurs de musique baroque, Jean Philippe Rameau leur a rendu hommage dans ses opéras, ce spectacle se propose d'évoquer les charmes de ces femmes inspiratrices aux noms d'Euterpe (musique), Terpsichore (danse), Erato (musique et poésie amoureuse)...

Carmen

Par La Fabrique Opéra Val de Loire

20, 21, 22 mars 2015 au Zénith d'Orléans



« Carmen » le célèbre opéra de Georges Bizet sera interprété du 20 au 22 mars, au Zénith d'Orléans, dans le cadre d'un « opéra coopératif ». C'est-à-dire un opéra pour tous, réalisé par des amateurs et passionnés et qui veulent participer à une aventure unique autour de la musique. Ce concept unique associe des artistes professionnels,

des chanteurs amateurs, à des lycéens et apprentis de l'agglomération. Ces jeunes, encadrés par leurs enseignants et l'équipe artistique et technique de l'association La Fabrique Opéra Val de Loire, apporteront leur talent, leur savoir-faire et leur créativité. Ainsi, des lycéens et apprentis en formation dans les établissements de la région créeront et réaliseront les décors, mais aussi les costumes, coiffures, maquillages des artistes sur scène. La mise en scène est signée Jean-Claude Cotillard et la scénographie Ludovic Meunier.

Côté musical, Clément Joubert dirigera l'Orchestre de Léonie. Les 130 choristes du chœur, tous amateurs, seront composés des Chœurs-Opéra (La Musique de Léonie, dirigée par Corinne Barrère) et de La Maîtrise de Léonard (dirigée par Marie-Noëlle Maerten). Deux formations bien connues à Saint Jean de la Ruelle puisqu'en 2012, à sa création, la chorale d'enfants intercommunale « La Maîtrise de Léonard » a été soutenue par les villes de Saint Jean de la Ruelle et saint Jean de Braye. Plusieurs jeunes Stéoruellans seront d'ailleurs sur la scène du Zénith pour chanter « Carmen ». Estelle Micheau, soprano professionnelle, qui a débuté ses études musicales à Saint Jean de la Ruelle, interprétera Micaela. Alors... « Toréador en garde ! »



La Maîtrise de Léonard lors du Grand Unisson 2013.

Les séances :

Vendredi 20 mars à 20h30, samedi 21 mars à 20h30, dimanche 22 mars à 16h30

Tarifs et renseignements : www.zenith-orleans.fr

Contacts : contact-orleans@fabriqueopera.com

<http://lafabriqueopera-valdeloire.com/>

Tel : 06 03 47 67 33

SAINT JEAN DE LA RUELLE 45140

Salle des Fêtes

**18^e SALON NATIONAL
TOUTES COLLECTIONS**

7 et 8 MARS 2015 de 9h00 à 18h00



Exposition de collections insolites

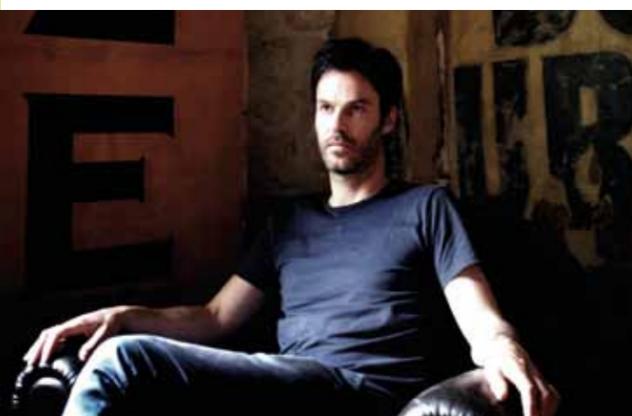
Organisation
AMICALE PHILATELIQUE
STÉORUELLANE
06 00 93 58 01 - 02 38 53 23 28
apo45.fr/ve.fr

Grand QUIZ durant ces deux jours
Entrée et parking gratuits

Piers Faccini Folk

Mercredi 25 mars à 20h30 - Salle de Spectacles

Location : 16,20 € TP / 15,20 € TR - Sur place : 18,20 € TP / 16,20 € TR



Sur scène Piers Faccini garde l'intensité d'un duo livrant ses chansons dans leur état brut et épuré. Il tourne dans le monde accompagné par Simone Prattico, le batteur Italien. Ensemble avec une scénographie et une lumière douce, à l'image des silhouettes de papier créées par Piers pour l'artwork de l'album, ces deux musiciens présenteront un concert intimiste.

**En première partie
Anita Farmine**
Folk / Musiques du Monde (Orléans)



Ronde d'histoires pour grandes oreilles

Mercredi 11 mars à 14h30 - Bibliothèque du Chat Perché
Mercredi 25 mars à 15h30 - Bibliothèque Colette Vivier
Samedi 21 mars à 14h30 - Médiathèque Anna Marly

Entrée libre

Des histoires pour les plus grands, de 4 à 104 ans !
Avec la complicité de l'Espace Seniors du Clos de la Jeunette.

Concert de Printemps de la chorale Arioso

Samedi 21 mars à 20h30 - Église Saint-Jean Baptiste
Entrée libre dans la limite des places disponibles
Chorale invitée : la chorale Diapason de Fleury les Aubrais.

Regards de printemps

Du 22 mars au 5 avril
Hall de la Maison de la Musique et de la Danse
Entrée libre aux heures d'ouverture
Exposition par l'association Artis.

Concert pour instruments solistes

Samedi 28 mars à 19 heures
Auditorium de la Maison de la Musique et de la Danse
Entrée libre dans la limite des places disponibles
Par les élèves du département cordes accompagnés par l'Orchestre à cordes cycles 2 et 3 du conservatoire.

Concert-rencontre avec Claude Henry Joubert

Samedi 28 mars à 15 heures
Médiathèque Anna Marly
Entrée libre



Claude-Henry Joubert a fait, comme altiste, le tour du monde. Directeur du conservatoire d'Orléans pendant quinze ans puis de l'Institut de Pédagogie Musicale et Chorégraphique de la Villette pendant sept ans, il a dirigé deux cents concerts d'orchestre, enseigné l'alto et le solfège, écrit sur l'enseignement de la musique, et composé plus de trois cent cinquante oeuvres. Durant ce concert de musique de chambre, les élèves du Conservatoire accompagnés de leurs enseignants, joueront des pièces de Claude-Henry Joubert; il sera présent pour parler de ses oeuvres. Les instruments à cordes, à vent et piano seront représentés.

Ce concert sera redonné le 12 avril à la Maison de la Musique et de la Danse.



Retrouvez toute l'actualité culturelle sur
www.facebook.com/culturesjr



Ville de Saint Jean de la Ruelle

CARNAVAL

samedi 18 avril 2015

les
carnavals
des pays
du
monde



La deuxième édition du carnaval de Saint Jean de la Ruelle, organisé comme l'an dernier avec la participation des enfants des ateliers A'Tempo, aura lieu le 18 avril. Défilé, char et musique seront au rendez-vous d'une parade sur le thème des carnavals des pays du monde.

Trois points de départs seront donnés par secteur pour des circuits festifs ponctués d'aubades et d'animations avant de se réunir au sein d'un grand cortège final qui conduira tous les participants sur le stade de l'Iresda (jeunes sourds).

- ▶ Dès 14 heures, trois rendez-vous sont fixés :
 - Secteur Nord : Maison pour Tous Nord
 - Secteur Centre : Ecole Paul Doumer
 - Secteur Sud : Espace Rol Tanguy
- ▶ À 15 heures, départ des trois cortèges vers le parc des Dominicaines
- ▶ À 16 heures, départ groupé du cortège final depuis le parc des Dominicaines jusqu'au stade de l'Iresda
- ▶ À l'arrivée au stade, animations musicales, grand goûter et embrasement de Monsieur Carnaval !

